

Respect mutuel

Hors Cour

Solutions communes

La pratique collaborative c'est ...

Une manière de régler vos différends dans le respect sans avoir recours aux tribunaux.

En cas de séparation ou de divorce, la pratique collaborative nécessite que vous vous engagiez à :

- respecter l'autre partie;
- parler ouvertement;
- mettre en commun l'information;
- trouver un terrain d'entente entre les deux parties.

Votre conjoint ou conjoint de fait et vous collaborez avec vos avocats respectifs et d'autres professionnels qualifiés.

Ceux-ci vous soutiennent et vous conseillent pendant que vous cherchez ensemble une solution satisfaisante pour toute la famille.



O C L F

Est-ce pour moi?

Aucune approche ne convient à tout le monde, mais nombreux sont les couples qui choisissent la pratique collaborative ou le « droit collaboratif » parce qu'ils peuvent ainsi décider de l'issue des discussions.

Les couples pour qui la pratique collaborative fonctionne s'entendent pour :

- se comporter de façon éthique;
- écouter l'autre avec objectivité;
- demeurer respectueux même en désaccord;
- faire des enfants une priorité;
- planifier en ayant leur avenir à l'esprit;
- innover et collaborer;
- garder leur démarche loin des tribunaux.

Comment pouvons-nous vous aider?

- Nos avocats vous offrent de l'information juridique pour l'élaboration de l'accord.
- Nos conseillers financiers contribuent à trouver des arrangements viables en la matière.
- Nos spécialistes pour enfants veillent au respect des besoins de ces derniers.
- Nos professionnels de la famille facilitent la communication et la gestion des émotions au cours de la période de transition.

L'équipe de pratique collaborative

Afin que vous soyez à même de relever les nombreuses difficultés qui surviennent en cours de règlement, la pratique collaborative met à votre disposition des avocats qualifiés et une équipe d'autres spécialistes pour vous aider avec :

- vos préoccupations financières;
- inquiétudes par rapport à vos enfants;
- vos difficultés émotionnelles.



Vous n'êtes pas seul. L'équipe de pratique collaborative vous offre ses conseils, son expertise et son soutien au moment où vous en avez le plus besoin.

Avec leur aide, vous serez mieux outillé pour composer avec les conflits, la colère et les pertes qu'amène une séparation ou un divorce.


PRATIQUE
COLLABORATIVE